

VŒU

Stop aux suppressions de postes dans l'Education Nationale!

LE CONSEIL,

sur la proposition du groupe socialiste au nom de la majorité municipale

ADOPTE le vœu suivant :
(par 38 voix pour et 5 abstentions)

Considérant les choix politiques assumés par l'Etat en matière éducative depuis le début du mandat de Nicolas Sarkozy, s'inscrivant dans un cadre global de réduction des dépenses publiques et de remise en cause des services publics ;

Considérant qu'il est prévu la suppression de 16.000 postes dans l'éducation nationale pour l'année 2011, 571 pour la seule académie de Créteil, dont 120 dans le premier degré et 426 dans le second. L'académie de Créteil étant l'une des plus touchées alors même qu'elle est l'une des plus en difficulté ;

Considérant qu'un encadrement professionnel de qualité, à l'école, au collège et au lycée, est nécessaire pour assurer la réussite de tous. De telles réductions porteront en premier lieu atteinte aux dispositifs d'aide dans les écoles, tels que les RASED, à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, elles rendront plus aléatoires les remplacements de professeurs absents, elles auront pour conséquence d'augmenter le nombre d'enfants par classe et remettront en cause tous les postes de professeurs des écoles n'étant pas directement devant une classe, ceux là même qui portent des projets pédagogiques ou éducatifs particuliers ;

Considérant que déjà, les postes d'enseignants spécialisés Rased ont été diminués de moitié au cours des années précédentes et ne sont plus en mesure de répondre aux besoins ;

Considérant que 147 enfants de moins de trois ans n'ont pu être accueillis dans nos écoles cette année, ce qui a une incidence non négligeable sur l'accueil des enfants en bas âge et la situation des familles ;

Considérant que les remplacements à Ivry comme ailleurs sont de plus en plus difficilement assurés, et quand ils le sont, par des maîtres en formation,

Considérant la dégradation des conditions de travail que cela génère pour les enseignants et des conditions d'enseignement pour nos enfants ;

Considérant la volonté du gouvernement actuel de privilégier le marché de l'éducation en déniait à l'Education Nationale son rôle ;

Le Conseil Municipal d'Ivry-sur-Seine exige :

- L'abandon immédiat des suppressions de poste envisagées pour cette année 2011,
- Le retour sur les suppressions antérieures,
- Le rétablissement d'un Rased de qualité répondant à Ivry à l'ensemble des besoins recensés dans le primaire,
- L'intégration des enfants de deux ans dans les effectifs pris en compte pour les mesures de carte scolaire,
- La mise à disposition de postes titulaires en nombre suffisant pour faire face aux besoins et répondre aux absences d'enseignants, y compris en maternelle,
- Des moyens renforcés pour l'enseignement et l'encadrement dans nos collèges,
- La remise en place des IUFM.

RECU EN PREFECTURE

LE

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 31 JANVIER 2011

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 28 JANVIER 2011